



Refus d'autorisation de travail

Par **MeIKO**, le **14/12/2010** à **22:02**

Bonjour,

J'ai fait ma demande d'autorisation de travail dans l'Essonne. Et j'ai été refusé contre tout attente. L'entreprise a reçu l'inspection du travail qui avait même dit que la demande passera sans problème. Les motifs du refus sont le chômage accru dans l'Île de France. L'entreprise veut faire un recours.

En fait, je voudrais, s'il est possible refaire la demande dans un autre département vu que les départements sont indépendants.

Je vous remercie pour votre disponibilité.

Par **maniongui**, le **14/12/2010** à **23:12**

Quel titre de séjour avez-vous ?

Par **kaitamaki84**, le **15/12/2010** à **16:05**

Effectivement, à mon avis vous pouvez demander dans un autre département (mais pour un poste situé dans ce département-là).

Les autorisations dépendent en effet notamment de la situation économique locale et de la

rareté des travailleurs dans le secteur d'activité concerné.

Par **shurky**, le **05/01/2011** à **22:33**

Bonsoir

j'aimerais bien savoir plus d'explication sur ta situation,

tu as quoi comme poste ?

quoi comme diplôme?

je suis dsl pour tous ces questions mais je suis dans le même cas